

### L'étude de cas en géographie – classe de seconde

Le programme de géographie de seconde repose essentiellement sur des études de cas mises en perspective. **On ne traite qu'une seule étude de cas par question**, sauf pour le thème 1 pour lequel on s'appuie sur des exemples et pour le thème 3 où l'on procède à deux études de cas. Au total, on réalise donc **6 études de cas dans l'année**.

#### POURQUOI PROCÉDER PAR ÉTUDES DE CAS ?

**L'étude de cas permet d'aborder une question du programme** à partir d'une situation précise et ancrée dans un territoire ; elle met en évidence quelques grands enjeux spécifiques. L'étude de cas évite un enseignement uniquement ou préalablement conceptuel de la géographie conduisant le plus souvent à une géographie générale, nomenclaturale, passant en revue les espaces sans les étudier véritablement.

**L'étude de cas s'inscrit toujours dans un territoire et met en œuvre un raisonnement géographique.** Elle cherche à faire apparaître les grands enjeux de la question en formulant les interrogations essentielles de la géographie : où se situe le phénomène ? Quel aspect a-t-il dans l'espace ? Quels rapports entretient-il avec d'autres espaces ? Qui sont les acteurs qui participent à ce phénomène ? Ce raisonnement géographique suppose de mobiliser plusieurs échelles d'espaces car chacune d'elles montre des phénomènes spécifiques ou apporte des explications qu'une seule échelle n'aurait pas permis d'aborder.

**L'étude de cas induit des réflexions de portée générale.** Elle vise donc deux objectifs complémentaires : mieux raisonner sur un territoire réduit en vue d'accéder à une compréhension globale du monde. Elle permet ainsi de construire progressivement des notions et conduit à une mise en perspective (cf. § consacré à ce sujet).

#### QUELLE PLACE OCCUPE L'ÉTUDE DE CAS ?

**C'est par l'étude de cas que commence le traitement de la question.** Dans cette démarche résolument inductive, on n'attend pas de préalables (présentation du thème, remarques générales sur le thème, recensement des grands enjeux, allusion à quelques situations majeures, etc.). C'est au cours de l'étude de cas que les élèves appréhendent les enjeux, la complexité de la situation, la diversité des acteurs, les évolutions envisageables, en particulier dans la perspective de développement durable qui constitue le fil rouge de l'année (cf. fiche sur ce sujet).

**L'étude de cas occupe au moins la moitié du temps accordé à l'enseignement de la question.** Ainsi, le thème 2 « Gérer les ressources terrestres » doit être traité en 14 à 15 heures de cours pour deux questions. On peut consacrer 6 à 7 heures environ par question. Pour chacune d'entre elles, l'étude de cas occupe donc 3 à 4 heures. Elle ne peut être considérée comme une simple

« introduction » qui servirait à présenter à grands traits la question avant d'en faire un traitement assez général.

## SUR QUELLES PROBLÉMATIQUES FONDER L'ÉTUDE DE CAS ?

**Chaque étude de cas est construite à partir des trois problématiques qui sous-tendent chaque question du programme.**

**Ces trois problématiques intègrent les enjeux du développement durable** et s'appuient sur les trois dimensions, économique, sociale et environnementale, de cette notion.

**La dernière des trois problématiques de chaque question est toujours formulée de façon interrogative.** On questionne ainsi les « possibles », les modes de développement envisagés ou observables, donnant ainsi une dimension prospective aux approches géographiques.

## COMMENT CHOISIR UNE ÉTUDE DE CAS ?

**Le choix du territoire est essentiel.** Il doit favoriser l'émergence des enjeux propres à la thématique, permettre d'aborder les trois problématiques mentionnées par le programme, faciliter la démarche pédagogique du professeur (sélection et exploitation des documents, clarté et progressivité de la démarche, etc.). Au cours de cette étude de cas, il est souhaitable de mobiliser plusieurs échelles.

**On sera attentif à choisir des territoires qui composent un « parcours » diversifié** au regard des aires culturelles et des situations de développement abordées sur l'ensemble de la planète. On gardera de façon privilégiée les territoires français pour la classe de 1<sup>ère</sup>.

## COMMENT CONDUIRE L'ÉTUDE DE CAS ?

**L'étude de cas ne vise pas à développer un savoir exhaustif à propos du territoire étudié.** Ce sont les trois problématiques de la question qui guident la réflexion, orientent l'approche et permettent la sélection des savoirs à aborder.

**On sera attentif aux choix et au nombre des documents.** Ils sont choisis pour leur capacité à mettre en évidence les enjeux et à donner une dimension spatiale à l'analyse. Ils autorisent la description, l'organisation du discours et la construction d'arguments par les lycéens. Durant l'étude de cas, le professeur encadre la réflexion de la classe, aide les élèves à structurer leur pensée et apporte les compléments de connaissances nécessaires.

## COMMENT RÉALISER LA « MISE EN PERSPECTIVE » ?

**La mise en perspective s'opère après l'étude de cas ou bien au sein de l'étude elle-même.** Dans cette seconde hypothèse, au fur et à mesure que l'on dégagne des enjeux essentiels de la question, on les met en perspective. Le professeur est juge de la stratégie la plus opportune.

**La mise en perspective reprend les trois problématiques propres à chaque question.** Elle montre comment les enjeux majeurs dégagés par l'étude de cas se posent à une autre échelle, le plus souvent planétaire. C'est essentiellement un **travail de confrontation** avec d'autres situations à d'autres échelles. Cette démarche permet d'apprécier dans quelle mesure l'étude de cas rend compte des enjeux de la question à l'échelle planétaire.